



# Municipalité de Montilliez

Poliez-le-Grand, le 17 mai 2021

## Au Conseil communal de la Commune de Montilliez

### Préavis municipal concernant les comptes de la commune de Montilliez pour l'année 2020

No 40/2021 – séance du 21 juin 2021

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes du 28 février 1956, du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et du règlement du Conseil communal du 18.08.2014, nous avons le privilège de soumettre à votre approbation les comptes de la Commune de Montilliez arrêtés au 31 décembre 2020.

Ces comptes ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 26 avril 2021. Ils ont été contrôlés par la Société fiduciaire Fiprom SA à Lausanne.

#### Lisibilité des informations sur les comptes de fonctionnement

Pour une meilleure lisibilité des comptes, seuls les écarts importants du point de vue de la Municipalité, au niveau des charges et des revenus, ont été signalés dans le présent préavis municipal.

Chaque écart est décrit comme suit :

xxx.xxx.xx - xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

→ C CHF xx'xxx.xx / B CHF xx'xxx.xx

→ N° de compte et désignation

→ Explications éventuelles

→ C = Comptes / B = Budget

## 1 Comptes de fonctionnement

### Administration générale

#### Administration

102.309.01 – Provision pour fin d'activité des municipaux

Augmentation de charges : Nouvelle provision afin de remercier les membres de l'Exécutif démissionnaires (CH 100.- par année depuis 2011).

→ C CHF 4'200.00 / B CHF 0.-

110.311.04 – Achats de machines et de matériel d'exploitation

Augmentation de charges : Acquisition d'une serre pour nos plantes décoratives extérieures.

→ C CHF 19'960.05 / B CHF 15'000

110.315.05 – Entretien des véhicules

Augmentation de charges : Expertises des tracteurs et frais de réparations.

→ C CHF 16'554.40 / B CHF 8'000

110.317.00 – Réceptions et manifestations

Diminution de charges : Effet COVID-19. Bon nombre de manifestations ont été annulées.

→ C CHF 9'346.35 / B CHF 23'800

110.436.02 – Remboursements de frais

Augmentation de produits : Remboursement des frais et des dettes d'un important débiteur suivi par notre agent d'affaires.

→ C CHF 17'655.95 / B CHF 4'000

110.465.00 – Participations et subventions de tiers

Augmentation de produits : Indemnisation de la part du LEB pour travaux gare de Sugnens.

→ C CHF 12'359.40 / B CHF 7'000

### **Transports publics**

180.436.00 – Vente de cartes CFF

Diminution de produits : Conséquences de la COVID : diminution de l'attrait des voyages en transports publics.

→ C CHF 13'805.00 / B CHF 25'000.-

## **Finances**

### **Impôts**

210.400.01 - Impôts sur le revenu des personnes physiques

Augmentation de revenus : Masse contributive en augmentation et situation positive car non tributaire de quelques bons contribuables.

→ C CHF 3'792'448.27 / B CHF 3'600'000

210.401.00 – Impôts sur le bénéfice des personnes morales

Augmentation de revenus : Résultat positif pour la Commune ; cependant ce dernier est lié en grande partie à une seule entreprise.

→ C CHF 129'555.80 / B CHF 40'000.00

210.404.00 – Droits de mutation

Augmentation de revenus : Nombreux changements de propriétaires suite à plusieurs ventes. En lien avec 210.441.01.

→ C CHF 111'431.35 / B CHF 30'000.00

210.441.01 – Part à l'impôt sur les gains immobiliers

Augmentation de revenus : En lien avec 210.404.00.

→ C CHF 83'871.65 / B CHF 35'000.00

210.451.00 – Participation du Canton

Augmentation de revenus : Compensation du taux d'entreprise dans le cadre de la RIE III.

→ C CHF 16'001.68 / B CHF 7'500.00

**Service financier**

220.352.04 – Correction sur prévision péréquation

Augmentation de charges : Provision en lien avec le résultat de l'exercice 2020 (adaptation des acomptes versés).

→ C CHF 495'865.00 / B CHF 212'800

220.423.02 – Revenu des immeubles du patrimoine financier

Diminution de revenus : Décision municipale d'aide accordée aux entreprises (dans ce cas : M. Goumaz). Modèle identique à la Confédération.

→ C CHF 16'502.00 / B CHF 18'000

**Domaines et bâtiments****Pâturage**

322.301.01 – Traitements

Diminution de charges : Remplacement de notre berger suite à son départ. Notre nouvel « employé » est rétribué par un salaire mensuel forfaitaire et non à l'heure.

→ C CHF 5'687.75 / B CHF 15'000

**Auberge communale**

350.314.01 – Entretien

Augmentation de charges : Réparation de la cheminée.

→ C CHF 4'753.10 / B CHF 1'000

350.423.01 – Loyers

Diminution de revenus : Décision municipale d'aide accordée aux entreprises. Modèle identique à la Confédération.

→ C CHF 19'200.00 / B CHF 21'600

**Bâtiment administratif**

351.314.01 – Entretien

Augmentation de charges : Fuite d'eau sur introduction du bâtiment.

→ C CHF 7'677.55 / B CHF 2'000.00

351.315.00 – Entretien du mobilier et des machines

Augmentation de charges : Travaux pour le congélateur de Poliez-le-Grand.

→ C CHF 4'310.80 / B CHF 1'000

**Temple de Dommartin (Charges globales)**

353.332.01 – Amortissement patrimoine administratif

Augmentation de charges : Travaux d'entretien du Temple. Financement par prélèvement sur fonds de réserve 353.480.00.

→ C CHF 103'796.25 / B CHF 0.00

**Eglise de Poliez-le-Grand**

354.314.01 – Entretien

Augmentation de charges : Réparation du système de sonnerie des cloches.

→ C CHF 8'590.00 / B CHF 500

**Collège Poliez-le-Grand**

358.301.01 – Entretien

Augmentation de charges : Frais de conciergerie conséquents aux mesures sanitaires imposées par le Canton/ASIRE ; refacturés à l'ASIRE.

→ C CHF 15'878.25 / B CHF 8'500

358.427.01 – Loyers appartement collège

Diminution de revenus : Dans ce poste, nous trouvons également l'aide accordée aux entreprises (dans ce cas : M. Béguin) suite à décision municipale. Modèle identique à la Confédération.

→ C CHF 25'050.00 / B CHF 25'500.00

358.427.02 – Loyers salles de classe

Augmentation de revenus : Remboursement des frais COVID par l'ASIRE.

→ C CHF 31'515.00 / B CHF 26'000.00

**Collège Sugnens**

359.427.02 – Loyers salle de classe

Diminution de revenus : Décision municipale d'aide accordée aux entreprises (dans ce cas Mme Droessart). Modèle identique à la Confédération.

→ C CHF 2'100.00 / B CHF 3'600

**Grande salle Poliez-le-Grand**

362.427.01 – Locations

Diminution de revenus : Moins de locations eu égard à la crise sanitaire.

→ C CHF 19'929.90 / B CHF 26'000

**Grande salle Sugnens**

363.427.02 – Location de l'ancienne forge

Diminution de revenus : Décision municipale d'aide accordée aux entreprises (dans ce cas M. Milliquet). Modèle identique à la Confédération.

→ C CHF 9'750.00 / B CHF 12'000

**Maison de commune Sugnens**

364.314.01 – Entretien

Augmentation de charges : Travaux d'entretien dans plusieurs appartements.

→ C CHF 17'888.20 / B CHF 12'000

**Ancienne laiterie Naz**

365.330.01 – Amortissements patrimoine financier

Augmentation de charges : Réactivation des amortissements selon directive de notre fiduciaire.

→ C CHF 10'000.00 / B CHF 0.00

**Couverts, fontaines, poids public**

371.314.01 – Entretien

Augmentation de charges : Peinture au four à pain de Sugnens.

→ C CHF 8'627.10 / B CHF 2'000

## Travaux

### Routes

430.312.03 – Achats électricité pour éclairage public

Augmentations de charges : Par rapport au budget, légère hausse de CHF 263.25. Cependant la vraie comparaison doit avoir lieu avec les comptes 2019 indiquant une charge de CHF 21'936.85. Une économie de CHF 6'673.60 est réalisée grâce aux LED.

→ C CHF 15'263.25 / B CHF 15'000

430.314.02 – Entretien du réseau routier

Diminution de charges : Coûts de réfection de la Route Neuve à Dommartin et de l'Allée des Cerisiers à Naz inférieurs aux prévisions.

→ C CHF 464'848.25 / B CHF 600'000

430.318.05 – Honoraires et prestations de services

Augmentations de charges : Frais d'étude pour place de parc à la grande salle de Poliez-le-Grand. Préavis refusé et frais d'étude assumés par le budget courant en lieu et place du financement prévu par le préavis.

→ C CHF 9'000.00 / B CHF 1'000

430.451.07 – Participations et remboursements du canton

Augmentation de revenus : Participation de la part du Canton aux travaux routiers en 2019 pour les routes de Moudon et Sugnens à Poliez-le-Grand.

→ C CHF 132'386.00 / B CHF 0.00

430.480.01 – Prélèvement sur fonds de réserve et de renouvellement

Diminution de revenus : Non utilisation du fonds eu égard au fait que les coûts de réfection des routes de Moudon et Sugnens étaient inférieurs aux prévisions.

→ C CHF 0.00 / B CHF 350'000

### Réseau d'égouts et épuration

460.314.01 – Entretien des canalisations et collecteurs

Augmentation de charges : Travaux extraordinaires sur collecteurs. Financement par 460.481.01.

→ C CHF 39'684.05 / B CHF 25'000

460.318.05 – Honoraires et prestations de service

Augmentation de charges : Frais du COPIL en lien avec la régionalisation des STEP.

→ C CHF 24'931.65 / B CHF 18'500

## Instruction publique et cultes

### ASIRE

521.452.02 – Remboursement ASIRE sur quotes-parts annuelles

Augmentation de revenus : Très bonne gestion du budget. Remboursement aux communes après alimentation du fonds de rénovation et amortissements extraordinaires.

→ C CHF 61'168.75 / B CHF 0.00

**Police****Protection civile**

660.315.06 – Entretien de matériel spécialisé

Augmentation de charges : Coûts travaux abris Dommartin. Financement par prélèvement sur fonds PC 660.481.08.

→ C CHF 5'548.60 / B CHF 0.00

**Sécurité sociale****Prévoyance sociale**

720.352.02 – Participation accueil de jour des enfants EFAJE

Diminution de charges : Moins d'utilisation des prestations EFAJE par les parents domiciliés à Montilliez. Effet collatéral de la crise sanitaire.

→ C CHF 324'369.50 / B CHF 452.400

**Services industriels****Service des eaux**

810.314.04 – Entretien du réseau d'eau

Augmentation de charges : Rachat conduite en lien avec sources de Naz non utilisables par l'AIAE. Financement par 810.481.03.

→ C CHF 47'789.77 / B CHF 20'000

**2 Bilan****10 – Disponibilités**

Solde au 01.01.2020 : CHF 1'364'735.20

Solde au 31.12.2020 : CHF 1'696'207.28

→ Augmentation des disponibilités de CHF 331'472.08

Nous pouvons constater avec satisfaction que la situation des disponibilités est maîtrisée. Cependant, nous devons faire attention au fait que la couverture des fonds doit être « garantie » à hauteur d'environ 60% au travers des postes 10 à 13.

Une partie de ces fonds doit servir au solde du paiement des travaux de transformation du collège de Dommartin mais la situation de nos liquidités est saine et permet de financer avec satisfaction les coûts du ménage communal.

**22 – Dettes à moyen et long terme**

Solde au 01.01.2020 : CHF 7'747'158.40

Solde au 31.12.2020 : CHF 8'435'225.00

→ Augmentation de la dette de CHF 1'188'066.60

→ Augmentation de la dette de CHF 1'188'066.60

Nous observons une augmentation de notre dette consécutive aux investissements consentis notamment par un nouveau prêt de CHF 1'500'000.00 contracté auprès de Postfinance pour les travaux de transformation du collège de Dommartin.

## 25 – Passifs transitoires

Solde au 01.01.2020 : CHF 1'151'030.80

Solde au 31.12.2020 : CHF 1'284'982.81

Ce poste comprend notamment les factures définitives des travaux de la Route Neuve à Dommartin reçues en 2021, mais concernant l'exercice 2020 pour un montant de CHF 303'836.00.

## 3 Résultat final de l'exercice 2020

Comme à son habitude maintenant, la Municipalité est toujours très attentive à la maîtrise de ses charges. L'exercice 2020 a à nouveau véritablement profité d'augmentations de revenus sur les impôts des personnes physiques, ainsi que sur la fortune des personnes physiques.

Grâce à ce cash-flow, nous pouvons jouir d'une autonomie financière intéressante pour nos travaux et ainsi éviter au maximum de recourir à l'emprunt.

Nous avons pu réaliser des travaux importants en utilisant les dépenses thématiques et bénéficier de subventions cantonales.

### 3.1 Résultat avant amortissements extraordinaires / attribution au fonds de réserve

	Comptes 2020 Charges	Comptes 2020 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2020 Revenus
Charges totales	8'626'426.00		8'386'334	
Revenus totaux		8'622'243.84		8'089'687
Excédents de charges	4'182.16		296'647	

## 4 Synthèse finale

L'exercice 2020 s'est soldé avec un excédent de charges de CHF 4'182.16 et n'a pas permis d'effectuer d'amortissements extraordinaires. Cependant, nous constatons avec satisfaction que grâce à la gestion rigoureuse de nos finances, nous avons pu effectuer des travaux lourds.

Après 3 années d'abaissement de la dette nette, nous constatons une augmentation de 2.76 % de notre endettement net. Ce dernier s'élève à CHF 4'327'530.11.

**Nous tenons ici à remercier le Conseil communal de Montilliez pour sa confiance témoignée tout au long de l'année envers la Municipalité.**

**Conclusion**

Fort de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

**LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ :**

- vu le préavis municipal no 40/2021 du 17 mai 2021,
- vu le rapport de la Commission de gestion / finances,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

**DECIDE :**

1. **d'accepter** les comptes 2020 tels que présentés,
2. **d'en donner décharge** à la Municipalité, au Boursier et à la Commission de gestion / finances pour l'année 2020.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



Jean-Claude Gilliéron



La Secrétaire :



Monique Pahud

Annexes :  
- comptes communaux 2020  
- bilan 2020  
- tableau des dépenses d'investissement  
- marge d'autofinancement

Délégué municipal : Daniel Leuba

**Commune de Montilliez, rte de Sugnens 4, CP 50, 1041 Poliez-le-Grand**

Tél. 021 881 49 12 - Fax 021 882 22 83 - site internet : [www.montilliez.ch](http://www.montilliez.ch) - courriel : [greffe@montilliez.ch](mailto:greffe@montilliez.ch)